



Trousse à outils de conversation sur les mutilations génitales féminines pour les gestionnaires de cas

Juillet 2026

Sommaire

Comment utiliser ces outils	3
Principes clés en matière d'utilisation des outils	3
Discussions avec des survivantes de MGF – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas	4
Implication des familles et des tuteur(rice)s – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas	7
Mobilisation des dirigeant(e)s religieux(ses) et communautaires – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas	11

Comment utiliser ces outils

Ces outils sont conçus pour soutenir les gestionnaires de cas et les travailleur(se)s sociaux(ales) dans les discussions sur les mutilations génitales féminines (MGF) avec les survivantes, les familles et les acteur(rice)s communautaires dans le contexte de la réponse, de la gestion des cas et de la prévention.

Ce ne sont pas des scripts à suivre à la lettre. Ils fournissent plutôt des conseils et des exemples de méthodes permettant de structurer en toute sécurité et de façon respectueuse des conversations dans des situations où le temps peut être compté et présentant potentiellement des risques.

Ces fiches de conseils sont destinées à aider les gestionnaires de cas à se préparer aux conversations. Elles ne doivent pas être utilisées directement devant les survivantes, les familles ou les membres de la communauté. Les gestionnaires de cas doivent adapter les outils en fonction du contexte, de la situation en matière de sécurité et des besoins de la survivante ou de sa famille.

Les gestionnaires de cas doivent également adapter le langage et les exemples à la culture, au contexte et à la langue au niveau local afin que les conversations restent naturelles, respectueuses et appropriées pour la communauté.

Employez un langage inclusif et assurez-vous que les messages sur la protection et le bien-être inclut les filles en situation en handicap.

Ces fiches de conseils sur les conversations font partie d'un ensemble plus étendu d'outils conçus pour promouvoir des réponses sûres et éthiques face aux MGF, notamment l'outil de planification de la sécurité relativement aux MGF.

Principes clés en matière d'utilisation des outils

Ces principes s'appliquent à toutes les fiches de conseils comprises dans cette trousse à outils.

1. La sécurité d'abord

Les discussions sur les MGF ne doivent se tenir que lorsqu'une intimité et une sécurité peuvent être garanties. Si la conversation risque de porter des préjudices, d'exercer une pression ou de susciter des représailles à l'encontre d'une survivante ou d'un(e) membre de sa famille, faites une pause et adressez-vous à votre superviseur(se).

2. Approche axée sur les survivantes

Respectez la dignité, l'autonomie et le rythme de la survivante. Les survivantes ne doivent jamais être poussées à divulguer des informations ou à prendre des décisions avant qu'elles ne se sentent prêtes à le faire.

3. Appliquez des principes de soutien psychosocial

Ces outils comprennent des éléments liés aux premiers soins psychologiques et au soutien psychosocial. Les gestionnaires de cas doivent :

- > Être alertes à la détresse émotionnelle avant de poursuivre des discussions sensibles
- > Faire preuve d'une écoute active et de calme, et employer un ton respectueux
- > Valider les sentiments sans porter de jugement
- > Adapter le rythme de la conversation à l'état émotionnel de la personne

Ces principes s'appliquent non seulement dans des discussions avec des survivantes, mais également dans la mobilisation des familles, des tuteur(rice)s et des dirigeant(e)s communautaires, qui peuvent également exprimer des craintes, une confusion ou des émotions fortes.

4. Adaptez au contexte

Chaque cas est différent. Les gestionnaires de cas doivent exercer leur jugement professionnel pour décider des questions qui sont pertinentes et de la profondeur des discussions sur ces questions.

5. Ne portez aucun tort

Évitez d'adopter un langage ou une approche qui pourrait exacerber la stigmatisation, la confrontation ou la pression de la communauté. L'objectif est de promouvoir la protection et la prise de décisions éclairées, pas de susciter une honte ni de faire des reproches.

Discussions avec des survivantes de MGF – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas.

Objectif

Cette fiche de conseils aide les gestionnaires de cas à avoir des conversations sûres et axées sur les survivantes au sujet des conséquences des MGF, de la guérison et des options disponibles, sans susciter de craintes, exercer de pression ni causer du tort. Elle est destinée à être utilisée dans le contexte des services de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG), de bien-être et de protection de l'enfance, de santé et sociaux.

Avant de démarrer (l'importance du contexte)

- Veillez au bien-être psychologique et émotionnel de la survivante. Les expériences liées aux MGF peuvent susciter des craintes, de la honte, une détresse ou de la confusion. Observez les réactions émotionnelles et ajustez le rythme de la discussion si nécessaire.
- Garantisiez la confidentialité ainsi que la sécurité physique et émotionnelle.
- Expliquez les aspects liés à la confidentialité et leurs limites (dans des termes simples).
- Si la personne est adulte, demandez-lui son consentement pour parler des MGF. Si la survivante est une enfant, assurez-vous d'obtenir son assentiment/consentement ainsi que le consentement de l'un de ses parents ou de son/sa tuteur(ice).
- Respectez la dignité de la survivante.
- Indiquez que vous êtes disposé(e) à l'écouter.
- Suivez le rythme de la survivante et employez ses mots.
- Connaissiez les lois, les règles liées aux signalements obligatoires et les options d'orientation à l'échelon local.
- Observez l'état émotionnel de la survivante avant et pendant la discussion et ajustez votre posture si elle présente des signes de détresse.
- Rappelez à la survivante qu'elle est libre de contrôler cette conversation. Si à tout moment elle souhaite faire une pause, arrêter ou éviter de répondre à une question, c'est tout à fait possible.

 **Note contextuelle :** les lois et les obligations en matière de signalements varient selon le contexte. Si vous n'êtes pas sûr(e) de ce qui s'applique, faites une pause et consultez votre superviseur(se)



1. OUVRIR LA CONVERSATION (avec le consentement de la personne et en respectant sa dignité)

Exemples d'ouvertures prévenantes :

- « Serait-il possible de parler un peu de ce que vous avez mentionné précédemment ? »
- « Comment allez-vous aujourd'hui ? » ou « Avez-vous des préoccupations au sujet de votre santé ? »
- « Vous pouvez choisir ce dont vous souhaitez parler et ce dont vous préférez ne pas parler aujourd'hui. »

2. EXPLOREZ ET ÉCOUTEZ (laissez la survivante guider la conversation)

N'explorez que ce qui vous semble sûr et pertinent :

- Les risques de sécurité (pressions, menaces, mouvements)
- Les préoccupations physiques (seulement si la survivante le souhaite)
- Les risques liés au bien-être émotionnel et d'autres concernant sa situation
- Quel type de soutien vous semblerait utile maintenant ?
- Soyez alerte aux signes de détresse émotionnelle et ajustez le rythme de la conversation si nécessaire.

Questions éventuelles :

- « Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus à cet instant ? »
- Impact émotionnel : « Comment vous sentez-vous depuis ? » / « Y a-t-il des choses qui sont difficiles pour vous sur le plan émotionnel ? »
- Certaines filles peuvent ressentir une détresse émotionnelle, même si l'ablation n'a finalement pas eu lieu (par ex. lors de préparatifs ou d'exams médicaux). Reconnaissez ces expériences et validez leurs sentiments.
- « Chez vous, est-ce que vous vous sentez menacée ou en danger ? Souhaitez-vous en parler ? »
- « Qu'est-ce qui vous aiderait à vous sentir en sécurité aujourd'hui ? »

3. RÉPONDEZ DE FAÇON SÛRE

✓ À FAIRE	✗ À ÉVITER
Valider les sentiments	Menaces ou pression
Reformuler ce que vous avez entendu	Jugement ou réprimande
Proposer des options (ne rien imposer)	Surmédicalisation
Suivre le rythme de la survivante	Des promesses que vous ne pouvez pas honorer

Formulations pratiques :

- « On dirait que vous portez ce poids seule depuis longtemps. »
- « Vous n'êtes pas seule dans cette épreuve. »
- « Nous pouvons procéder par étape. »

4. QUAND FAIRE UNE PAUSE ET ÉTAPES SUIVANTES

⚠ FAITES UNE PAUSE ET DEMANDEZ DE L'AIDE SI	✓ ACTION
La survivante est bouleversée	Consulter le ou la superviseur(se) ou le point focal juridique
Un risque de sécurité se présente	Suivre les canaux d'orientation
Une obligation de signalement peut s'imposer	Ne pas agir seul(e)
Vous ne savez pas ce qu'il faut faire	

APRÈS LA CONVERSATION

Petites mesures concrètes :

- Convenez d'une petite mesure à prendre ensuite, si cela est approprié
- Apportez un soutien continu
- Documentez la conversation de manière neutre et sécurisée
- Rappelez à la survivante votre disponibilité pour continuer à la soutenir
- Ne revenez sur le sujet que si la survivante se sent prête
- Si nécessaire, convenez d'un code de sécurité (un mot ou une phrase simple) pour que la survivante puisse signaler discrètement si elle a besoin d'aide ou d'un soutien
- Rappelez à la survivante que quand elle se sentira prête, son expérience pourra également contribuer à protéger d'autres filles.

🔔 **Rappel** : les discussions sur les MGF ne sont pas des discussions ponctuelles. Ne revenez sur le sujet que lorsque la survivante se sent en sécurité et prête.



Implication des familles et des tuteur(rice)s – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas

Objectif

Cette fiche de conseils aide les travailleur(se)s sociaux(ales) à avoir des conversations respectueuses et pratiques avec les familles et les tuteur(rice)s en vue de réduire les risques de MGF et de renforcer la prise de décisions en faveur de la protection des filles, sans reproches ni pressions.

Avant de démarrer (le contexte est important)

- Avant d'aborder la question des MGF, prenez le temps d'instaurer une confiance et de comprendre les préoccupations générales de la famille quant au bien-être de son enfant.
- Avant de démarrer la discussion, vérifiez si la personne préfère parler en privé, particulièrement si d'autres membres de la famille sont présents.
- Assurez-vous que la confidentialité ainsi que la sécurité physique et émotionnelle sont garanties.
- Expliquez les aspects liés au respect de la vie privée et leurs limites (dans des termes simples).
- Familiarisez-vous avec les lois, les services disponibles et les canaux d'orientation à l'échelle locale.
- Faites attention à la dynamique et aux relations de pouvoir dans la famille.

1. OUVREZ LA CONVERSATION (en ayant obtenu l'autorisation de le faire)

Exemples d'ouvertures prévenantes

- « Je souhaiterais parler de la manière dont les familles assurent la sécurité des filles. Cela vous convient-il ? »
- « Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus au sujet de l'avenir de votre fille ? »
- « Quel soutien vous aiderait à la protéger plus facilement ? »



2. EXPLOREZ ET ÉCOUTEZ (laissez la famille parler)

N'explorez que ce qui vous semble sûr et pertinent :

- **Les croyances et les pressions** (famille, communauté, déplacements) :
 - > « Beaucoup de familles subissent des pressions de la part de proches ou de leur communauté. Quelqu'un exerce-t-il des pressions sur vous actuellement ? »
 - > « Y a-t-il des visites, des vacances scolaires ou des déplacements prévu(e)s prochainement qui vous inquiètent ? »
 - > « Les autres filles de la famille ont-elles été soumises à des MGF ? »
- **Facteurs de protection déjà en place** :
 - > « Qu'avez-vous déjà mis en place pour protéger votre enfant ? »
 - > « Qui vous aide à protéger votre fille ? »
- **Obstacles pratiques** (finances, accès aux services) :
 - > « Qu'est-ce qui vous empêche de faire ce qui vous semble approprié ? »
 - > « Quel type de soutien vous aiderait le plus en ce moment ? »
- **Qui dans la famille influence les décisions** :
 - > « En général, qui a le plus d'influence dans les décisions concernant votre enfant ? »
 - > « Y a-t-il quelqu'un dont le soutien vous simplifierait les choses ? »
 - > « Qui dans le reste de votre famille ou dans votre communauté a le plus d'influence sur les décisions concernant votre fille (par ex. une grand-mère, une tante, un oncle, un(e) ancien(ne) respecté(e)) ? »
 - > « Les filles dans votre famille ont-elles la possibilité de donner leur avis sur les décisions qui les touchent ? »
 - > « Y a-t-il d'autres membres de votre famille qui ont une opinion forte au sujet des MGF (par ex. les grands-parents ou d'autres ancien(ne)s) ? »



3. RÉPONDEZ DE FAÇON SÛRE

✓ À FAIRE	✗ À ÉVITER
Reconnaissez ses préoccupations en termes de protection de son enfant : « Je vois que vous vous souciez considérablement de l'avenir de votre enfant. » « Vous tentez de faire ce qui vous semble être le meilleur pour votre famille. »	Des humiliations ou des reproches : ✗ « Vous exposez votre enfant à des risques. » ✓ Essayez plutôt, « Je comprends que cette situation est difficile pour vous. »
Proposez des options (pas des ultimatums) : « Certaines familles se tournent vers un(e) ancien(ne) de confiance ou un(e) prestataire de soins de santé – cela aiderait-il ? » « Nous pouvons rechercher quelques options ensemble et voir ce qui semble être possible. »	Des menaces ou un jargon juridique en comme première approche : ✗ « C'est illégal et vous pourriez avoir des problèmes. » ✓ Essayez plutôt, « Mon rôle est de vous aider à trouver des moyens sûrs de protéger votre enfant. »
Proposez des mesures modestes et réalistes : « Serait-il possible de commencer par une petite mesure pour la prochaine visite ou les prochaines vacances ? » « Quelle petite mesure pourrait contribuer à renforcer la protection cette semaine ? »	Faire des suppositions : ✗ « Votre/notre culture/religion l'exige. » ✓ Essayez plutôt, « Qu'en pensez-vous ? »
Reliez la personne à des services et des allié(e)s : « Il y a un service local qui aide les familles dans de telles situations. Souhaitez-vous que je vous en parle ? » « Y a-t-il une personne de confiance qui pourrait vous aider ? »	Une confrontation devant d'autres personnes : ✗ Remettre en question les tuteur(rice)s en public ou en groupe ✓ Essayez plutôt, « Pourrions-nous discuter en privé du type de soutien qui pourrait aider votre famille ? »
Si la famille le souhaite, proposez une discussion avec un(e) agent(e) de santé qui peut expliquer l'impact des MGF sur la santé des filles.	

4. QUAND LES FAMILLES NE SONT PAS PRÊTES OU DISPOSÉES À S'ENGAGER

Quand un membre de la famille alimente la résistance :

- Identifiez qui se montre résistant(e) et les raisons à cela. La crainte du jugement de la communauté, la tradition ou la pression de la famille y est souvent pour quelque chose, plutôt qu'une indifférence à l'égard de l'enfant
- Si possible, rapprochez-vous directement du ou de la membre de la famille qui se montre résistant(e) plutôt que de l'éviter. Cette personne est davantage susceptible de changer lorsqu'elle se sent respectée et entendue que si elle est exclue
- Évoquez des valeurs partagées : son rôle de protectrice, la santé de la fille, l'avenir de la famille. Ne recourez pas à la confrontation ni au cadre juridique
- Si le parent est disposé à s'engager, mais subit des pressions : reconnaissez cette situation en privé et collaborez ensemble pour identifier un moyen sûr d'inclure la grand-mère ou l'ancien(ne) concerné(e) dans la conversation
- Demandez : « Y a-t-il quelqu'un que cette personne écoute ? Un(e) agent(e) de santé, une figure religieuse, un(e) pair(e) respecté(e), qui pourrait soutenir cette conversation ? »
- Ne poussez pas la personne à prendre une décision en une seule séance. Face à des ancien(ne)s qui se montrent résistant(e)s, l'objectif de la première rencontre est de gagner la confiance, pas d'obtenir un accord

5. QUAND FAIRE UNE PAUSE ET ÉTAPES SUIVANTES

FAITES UNE PAUSE ET DEMANDEZ DE L'AIDE SI :

La conversation devient animée, voire dangereuse

Il y a un risque imminent de MGF ou un déplacement est prévu pour en pratiquer

Il y a des menaces ou des pressions au sein de la famille

Une obligation de signalement peut s'imposer dans votre contexte

Vous ne savez pas comment vous y prendre

Si la personne semble mal à l'aise ou ne souhaite pas poursuivre, il vaut mieux suspendre la discussion, renforcer la relation de confiance et revenir dessus ultérieurement.

APRÈS LA CONVERSATION

Petites mesures pratiques de prévention :

- Identifiez un(e) allié(e) de confiance dans la famille ou la communauté
- Convenez d'un plan de sécurité en cas de déplacement/visite
- Soumettez des informations pour contacter des bureaux d'aide ou des lignes d'assistance téléphonique
- Documentez la discussion de manière neutre et programmez un suivi
- Avant de terminer l'échange, convenez avec la famille des prochaines étapes ou d'un suivi possible.

Engager des dirigeant(e)s religieux(es) et communautaires – fiche de conseils pratiques pour les gestionnaires de cas

Objectif

Cette fiche d'information aide les gestionnaires de cas à engager des conversations respectueuses et sûres avec des dirigeant(e)s religieux(es) et communautaires en vue de réduire les risques de MGF et de renforcer les normes de protection des filles.

Ces échanges visent à promouvoir la protection des filles dans des situations concrètes, plutôt qu'à être utilisés pour organiser des activités générales de sensibilisation.

Avant de démarrer (l'importance du contexte)

- Identifiez des personnes influentes dans la communauté (dirigeant(e)s formel(le)s et informel(le)s, hommes, femmes et jeunes).
- Prenez en compte d'autres acteur(rice)s influent(e)s comme les membres de la diaspora, les leaders d'opinion ou d'autres personnes respectées.
- Comprenez la dynamique, les sensibilités et les tensions existantes au niveau local.
- Expliquez clairement votre rôle et votre mission (soutien et accompagnement, pas contrôle ni sanction).
- Connaissez les mécanismes de référencement et les protocoles de protection.
- Ne mentionnez jamais des familles spécifiques et ne partagez jamais d'informations d'identification.

1. OUVREZ LA CONVERSATION

(avec le consentement de la personne, en la respectant elle ainsi que sa dignité)

Commencez par reconnaître le rôle du ou de la dirigeant(e) dans la protection des familles et le bien-être de la communauté.

Exemples d'ouvertures :

- « Nous nous adressons aux dirigeant(e)s communautaires sur la manière dont les familles peuvent protéger les filles. Souhaiteriez-vous en discuter pendant quelques minutes ? »
- « Je souhaite vous parler de la manière dont les familles peuvent protéger les filles dans la communauté. »
- « À quelles difficultés voyez-vous des familles se heurter en matière de protection des filles ? »
- « De quel type de soutien les familles auraient-elles besoin quand elles se sentent sous pression relativement aux traditions ? »

Ton à adopter : curiosité, respect et sans accusations.

2. EXPLOREZ ET ÉCOUTEZ (ce qui leur importe)

N'explorez que ce qui vous semble sûr et pertinent :

- **Croyances et interprétations (religieuses ou culturelles)**
 - > « Comment les MGF sont-elles perçues dans la communauté ? »
 - > « Quelle est votre propre perception de cette pratique ? »
- **Pressions et normes de la communauté**
 - > « Dans quelles situations les familles se sentent-elles le plus poussées à pratiquer des MGF sur leurs filles ? »
 - > « Ces pressions surviennent-elles à des périodes spécifiques (visites, cérémonies, déplacements) ? »
- **Voix protectrices dans la communauté**
 - > « Qui soutient les familles qui choisissent de ne pas pratiquer de MGF ? »
 - > « Y a-t-il des dirigeant(e)s ou des ancien(ne)s qui parlent de la protection de la santé des filles ? »
- **Personnes influentes**
 - > « Quand les familles ont des doutes, à qui s'adressent-elles pour obtenir des conseils ? »

3. RÉPONDEZ EN TOUTE SÉCURITÉ (valeur et proposez des options)

✓ À FAIRE	✗ À ÉVITER
Reconnaissez l'engagement du ou de la dirigeant(e) en faveur du bien-être de la communauté. « Je vois à quel point vous vous souciez du bien-être des filles et des familles. »	Une confrontation ou une mise en accusation publique
Reliez la protection des filles aux valeurs partagées (santé, dignité, bien-être). « La protection de la santé des filles relève d'une responsabilité commune dans de nombreuses communautés. »	Des débats théologiques en vue de « gagner » une discussion
Proposez des options, sans rien imposer. « Certain(e)s dirigeant(e)s décident de partager des messages sur la santé et la protection des filles lors de réunions communautaires. Est-ce quelque chose que vous envisageriez ? »	Des menaces juridiques en tant que première approche
Encouragez de petites mesures réalistes. « Une première mesure pourrait consister à rappeler à la communauté lors d'une réunion que les familles méritent un soutien quand elles sont sous pression. »	Demander aux dirigeant(e)s d'identifier des familles spécifiques
Reliez la personne à des ressources ou des alliés. « Si vous le souhaitez, je peux vous mettre en relation avec des professionnel(le)s de santé ou d'autres dirigeant(e)s qui travaillent sur cette question. »	Présumer des croyances ✗ « Votre religion ou votre culture soutient cette pratique. » ✓ « Comment cette pratique est-elle perçue dans votre communauté ? »

4. QUAND FAIRE UNE PAUSE ET ÉTAPES SUIVANTES

⚠ FAITES UNE PAUSE ET DEMANDEZ DES CONSEILS SI :

- La conversation devient animée, voire risquée
- Le ou la dirigeant(e) demande à identifier ou à affronter des familles
- Il y a un risque de réactions hostiles à l'encontre des filles ou de leur famille
- Un signalement obligatoire peut s'imposer
- Il y a des signes de MGF imminente ou de déplacement prochain pour la pratiquer
- Vous ne savez pas comment poursuivre la discussion en toute sécurité

APRÈS LA CONVERSATION

Mesures de prévention simples :

- Identifiez un(e) allié(e) fiable parmi les dirigeant(e)s
- Convenez d'un message général qui peut être partagé publiquement (par ex. bien-être, santé, protection des enfants)
- Reliez la personne à des ressources sur la santé ou la protection de l'enfance
- Documentez la discussion de manière neutre (sans nommer qui que ce soit)
- Assurez un suivi discret si nécessaire



for every child,

Whoever she is.

Wherever he lives.

Every child deserves a childhood.

A future.

A fair chance.

That's why UNICEF is there.

For each and every child.

Working day in and day out.

In more than 190 countries and territories.

Reaching the hardest to reach.

The furthest from help.

The most excluded.

It's why we stay to the end.

And never give up.

Published by UNICEF
Global Practice for Child Protection and Migration
Prevention of Harmful Practices
Global Programme Division
Nairobi, Kenya
www.unicef.org

© United Nations Children's Fund (UNICEF)

unicef 
pour chaque enfant